



GARANTIE DE BONNE EXECUTION N° 0159/01/25

Bénéficiaire : **Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)**

Date : **22/04/2025**

Nous avons été informés que « **ESoft BURKINA SARL** » 09 BP 1651 OUAGADOUGOU 09 RCCM N° BF OUA 2016 B 4778 – IFU N° 00077420H, TEL : +226 25 40 84 99 / 70 20 30 66 (ci-après dénommé « le titulaire ») a conclu avec vous le Marché N° 30/00/01/04/80/2025/00006 Passé suivant demande de Cotation formelle n° 2024-11/MI/SG/PMDUVS du 13/11/2024 relatif à l'acquisition et l'installation d'équipement de mise en place d'un réseau informatique et téléphonique au profit du **Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS) – Lot 1** (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du titulaire, nous, **BANK OF AFRICA - BURKINA FASO** en abrégé **BOA-BURKINA FASO**, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, de droit burkinabé, au capital social de **quarante-quatre milliards (44 000 000 000) de francs CFA**, ayant notre siège social à Ouagadougou, sis à la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) secteur numéro 04 rue Victor OUEDRAOGO, 01 BP 1319 Ouagadougou 01, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BF OUA 2000 B 647, représentée par **Monsieur Frédéric B. NEZIEN, Directeur Adjoint du Pôle Support**, nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de **deux millions quarante quatre mille sept cent soixante quinze (2.044.775) Francs CFA**.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie demeurera valable jusqu'à la date de la réception provisoire, ou au plus tard le **21/04/2026**.

Martin Koka KIMA

Responsable du Département Gestion Administrative des Crédits



Frédéric B. NEZIEN

Directeur Adjoint du Pôle Support

